Programme FAVORI

Bien grandir, ça se construit ensemble !

3 jours
11, 12 et 13 janvier 2027
CoDEPS 13
25B avenue Jules Cantini
13006 MARSEILLE

Envie de construire un projet d'éducation pour la santé à destination des parents de votre structure ? Ce programme (formation / accompagnement / coanimation) est fait pour vous !

Objectifs pédagogiques :

- s'interroger sur le sens de leur projet et le bénéfice du public
- concevoir et évaluer des séances collective, d'éducation pour la santé, à destination des parents de leur structure dans le respect de la méthodologie de projets

Méthode pédagogique :

La démarche est participative et propose une articulation entre théorie et mise en pratique. Toutes les techniques d'animation utilisées pendant la formation peuvent être reprises par les stagiaires. Les participants sont invité.e.s à échanger autour de leurs pratiques professionnelles.

Méthode d'évaluation :

Un questionnaire d'évaluation est remis à chaque participant à la fin de la formation. Des temps d'évaluation et de retours sur les séquences pédagogiques sont mis en place tout au long de la formation.

Public

Professionnel·les de la petite enfance ayant pour projet de mettre en place des activités d'éducation pour la santé auprès des parents, voire des enfants et des professionnel·les de sa structure.

Coût pédagogique

Formation financée par l'ARS PACA, pas de coût pour les participant·es

Pré-requis :

-S'inscrire à la formation en binôme
-Informer la direction du projet
-S'engager sur une année pour les temps d'accompagnement et de coanimation avec le CoDEPS 13

Contenu de la formation

- Connaissances des concepts et définitions théoriques d'animation, de dynamique de groupe et d'éducation pour la santé ;
- Rédaction de fiches activités et de séquences pédagogiques autour des thématiques choisies parmi l'alimentation, l'activité physique, le sommeil, l'usage des écrans, le développement des CPS, les compétences parentales ;
- Mises en situation ;
- Echanges d'expériences entre stagiaires ;
- Présentation d'outils pédagogiques.

Suite à cette formation, il est prévu 2 à 3 temps d'accompagnement personnalisé et 2 temps de co-animation à destination des parents directement dans votre structure avec le CoDEPS 13.

L'accès à la formation et à l'accompagnement se fera sur candidature des structures et professionnel·les, selon des critères définis conjointement avec la Ville de Marseille; ***Date limite de candidature : Mardi 22 décembre 2026***
Cohérence du projet déposé avec les recommandations du guide IMPACT de l'ARS PACA ; mobilisation d'au moins deux salariés de la structure dans le projet et la formation ; volonté affirmée de développer une ou plusieurs interventions auprès des familles bénéficiaires ; inscription active du projet et de la structure dans le réseau territorial de la petite enfance.

Pour plus d'informations :
elsa.santolini@codeps13.org
06 25 70 05 51

VILLE DE MARSEILLE
ars Agence Régionale de Santé Provence-Alpes Côte d'Azur
codeps Comité départemental d'éducation et de promotion de la santé BOUCHES-DU-RHÔNE